




# CONSEIL MUNICIPAL n° 16 du mardi 24 août 2021

Heure de début : 15:30 • Durée : 4h15 • Lieu : Stella Helvética • Séances du conseil

## 16 Règlement du cimetière : Modification

Présentateur : Ch.-Henri Thurre

 Suite à la consultation des services cantonaux, le conseil municipal décide de proposer à l'assemblée primaire les modifications suivantes du règlement communal du cimetière :

- Préambule : remplacer "Vu la loi cantonale sur la santé du 14 février 2008 (RS/VS 800.1)" par "Vu la loi cantonale sur la santé du 12 mars 2020 (RS/VS 800.1)";
- Article 6.1, lettre c : remplacer "Il ne pourra pas être enfoui plus de deux urnes sur une tombe" par "Il pourra être enfoui autant d'urnes que possible sur une tombe".

Ch.-Henri Thurre  
Président

Boris Clerc  
Secrétaire